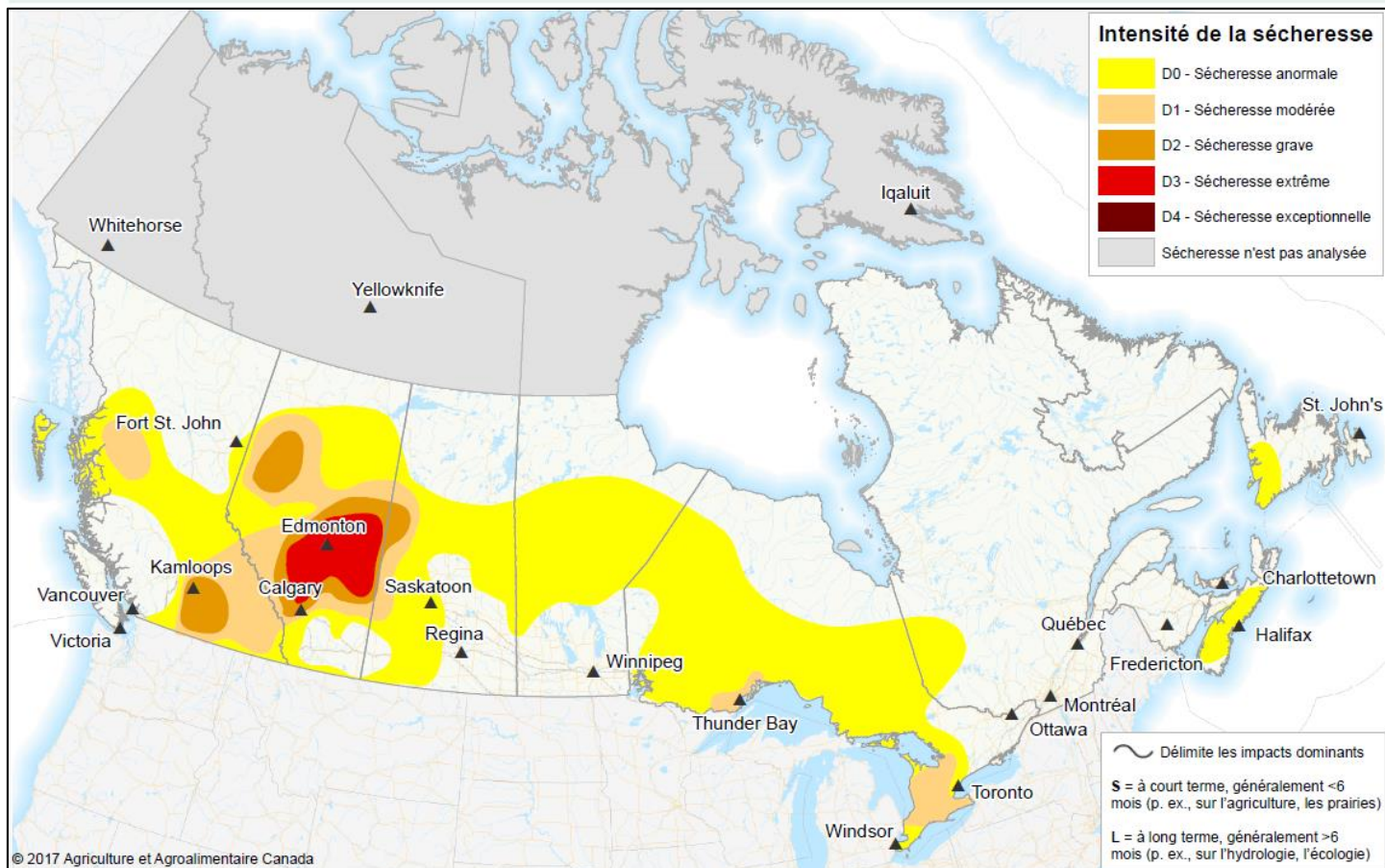


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 28 février 2010



La sécheresse demeure un problème important en Alberta, en Colombie-Britannique et dans certaines parties de l'ouest de la Saskatchewan. La région du sud de l'Ontario, qui continue de recevoir des précipitations inférieures à la normale, est devenue préoccupante. Tandis que l'accumulation annuelle de neige commence à fondre, l'écoulement de surface devrait contribuer à améliorer l'approvisionnement en eau et à augmenter l'humidité du sol pour la saison printanière. Cependant, l'accumulation de neige très inférieure à la normale dans beaucoup de régions du pays, notamment dans celles qui ont souffert de sécheresses intenses, apportera peu ou aucune amélioration, voire intensifiera les problèmes de sécheresse. Le 28 février, 37 p. 100 du pays (à l'exception des régions arctiques au-delà du 60e parallèle N) était classifié S0 ou plus, le niveau S0 correspondant à 27 p. 100. Il s'agit d'une augmentation de 13 p. 100 par rapport à janvier. Environ 54 p. 100 de la superficie agricole du Canada a été cotée S0



ou plus, une augmentation de 8 p. 100 par rapport au niveau de 46 p. 100 enregistré le mois dernier.

Précipitations : Généralement, les précipitations ont été inférieures à la moyenne dans tout le pays en février. La majorité des zones de sécheresse de l'Ouest du Canada (y compris le nord de la Colombie-Britannique), la majorité des Prairies, et l'Ontario ont reçu moins de 40 p. 100 des précipitations moyennes. L'Île-du-Prince-Édouard, le nord de la Nouvelle-Écosse et l'ouest de Terre-Neuve ont reçu moins de 60 p. 100 des précipitations moyennes. Le centre-sud de la Colombie-Britannique, l'ouest du Manitoba, le sud de la Nouvelle-Écosse et le nord-est de Terre-Neuve ont enregistré des niveaux normaux de précipitations. Dans la région des Prairies, la majorité de l'approvisionnement en eau de surface dépend du ruissellement printanier pour se reconstituer. L'enneigement inférieur à la normale de l'hiver entraînera vraisemblablement une diminution de l'approvisionnement en eau de surface. Généralement, à la fin de février, plus des deux tiers des chutes de neige annuelles se sont accumulées.

Températures : En février, les températures ont été supérieures à la normale en Colombie-Britannique, au Québec, dans les Maritimes et dans les Territoires. Dans certains endroits du Grand Nord, les températures ont dépassé la normale de 10 °C (18 °F). Malgré des températures de 2 à 3 °C (3,6-5,4 °F) plus chaudes que la normale, à l'origine d'un manque de couverture neigeuse pendant les Jeux olympiques d'hiver, les températures sont demeurées raisonnables. Elles ont approché la normale dans les Prairies et dans le nord-ouest et le sud de l'Ontario, et elles ont été inférieures à la normale dans le sud de la Saskatchewan. À certains endroits le long de la frontière des États-Unis, les températures ont été plus froides que la normale de plus de 5 °C (9 °F).

Faits saillants régionaux : Dans la région des Prairies, les précipitations hivernales ont été bien inférieures à la normale. La majorité du centre de l'Alberta est classé sous sécheresse grave ou sécheresse extrême et ce, depuis le printemps dernier. La majorité de ces régions accuse des déficits de précipitations de près de 300 mm (près de 12 pouces) par rapport à la moyenne. Le centre de l'Alberta et une bonne partie de l'ouest de la Saskatchewan ont enregistré de très faibles niveaux d'humidité au sol avant le gel, et moins de 60 p. 100 des précipitations normales depuis novembre 2009. On s'attend à un ruissellement proche de la normale, mais il aurait fallu des chutes de neige supérieures à la moyenne en mars et en avril pour récupérer une partie des pertes de 2009 et commencer à reconstituer les approvisionnements en eau de surface. Par conséquent, on s'attend à ce que la sécheresse persiste dans cette région. L'humidité des sols étant à des niveaux extrêmement bas dans la majorité de la région, les éleveurs de bétail sont de plus en plus inquiets à mesure que s'épuisent leurs stocks d'aliments pour animaux de l'hiver. La sécheresse a des effets durables sur les éleveurs de bétail en raison de ses répercussions immédiates sur la production de fourrage et de ses effets souvent prolongés sur la productivité des grands pâturages. Dans la région gravement touchée par la sécheresse, il n'y a pas suffisamment d'herbe à brouter pour les animaux dans les pâturages. En fonction des niveaux d'humidité des sols et des conditions des pâturages au printemps, cette année, les pâturages seront probablement insuffisants pour la production bovine. Même avec des

précipitations printanières plus élevées que la normale, les producteurs devraient s'attendre à des rendements inférieurs du foin et des pâturages et à une saison de pâturage retardée.

L'intérieur méridional de la Colombie-Britannique demeure sec avec une accumulation annuelle de neige très inférieure à la normale et un faible écoulement fluvial, qui donne lieu aux classifications sécheresse modérée ou sécheresse grave. Des déficits de précipitations de 130 mm (plus de cinq pouces) subsistent dans le centre-sud de la Colombie-Britannique.

L'accumulation annuelle de neige en montagne dans les régions de l'Okanagan et de Kootenay se situe entre 70 et 80 p. 100 de la normale saisonnière et, dans le Bas Fraser, à 60-70 p. 100 de la normale. La neige est généralement absente en basse altitude et l'accumulation de neige à hauteur moyenne dans toutes les vallées de l'intérieur est bien inférieure à la normale, à la suite des conditions climatiques inhabituellement chaudes et sèches enregistrées en janvier et en février; par conséquent, les classifications S1 (sécheresse modérée) et S2 (sécheresse grave) persistent. La sécheresse de l'été 2009 a grandement abaissé le niveau des rivières, des fleuves et des lacs et épuisé l'eau de surface emmagasinée dans la région de l'intérieur méridional. Par conséquent, il faudra, d'ici avril, une accumulation de neige et un ruissellement supérieurs à la normale pour restaurer les réserves d'eau de surface et celles des réservoirs qui ont diminué dans la plus grande partie de la région. Dans le centre-ouest de la Colombie-Britannique, on a signalé seulement 60 p. 100 des précipitations moyennes au cours des six derniers mois, donc la classification S1 (sécheresse modérée) demeure.

Les conditions se sont généralement dégradées dans l'ouest de la Saskatchewan, dans la région de la rivière de la Paix en Alberta et dans certaines parties de l'Ontario. La grave sécheresse qui a affecté le centre de l'Alberta s'est étendue à une partie de l'ouest de la Saskatchewan. Cette région a enregistré moins de 40 p. 100 du niveau normal de précipitations l'hiver dernier, à partir de novembre 2009. Les conditions de sécheresse se sont également poursuivies dans la région de la rivière de la Paix au nord de l'Alberta, qui a reçu moins de 60 p. 100 des précipitations normales depuis mars 2009. Dans le sud de l'Ontario, les déficits de précipitations atteignent 250 mm (près de 10 pouces) depuis septembre 2009, soit la moitié des précipitations normales. De plus, des avis de faible écoulement fluvial ont été émis par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario. La classification S1 (sécheresse modérée) subsiste donc. La classification S1 (sécheresse modérée) a été ajoutée dans le nord-ouest de l'Ontario où les précipitations ont représenté moins de 60 p. 100 de la moyenne pour les six derniers mois. Près de Thunder Bay, plusieurs systèmes ont pris de la force au-dessus des États du nord, manquant de peu l'Ontario et créant une transition marquée par rapport aux conditions observées plus au sud des États-Unis. Des zones anormalement sèches (S0) se sont étendues dans le centre du Manitoba et dans le nord de l'Ontario. Plusieurs régions ont également connu, depuis novembre 2009, des précipitations de 60 p. 100 inférieures à la normale.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2010)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.